

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le onze avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	19
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

S.BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, A. POUBLAN, C. BOISSIERE, H. BERNADET, T. BEUGNIES, J. POUBLAN, M.H. BEAUSSIER, S. BAUDY, F. FERNANDES, F. SUBIAS, L. DUMERGUES, V. BERGES RAGOCHÉ, M. TIRCAZES, S. DAUBE

**Procurator(s) :**

F. GOMMY procurator à A. POUBLAN, S.PIZEL procurator à C.HIALE-GUILHAMOU, F. COUDURE procurator à M. TIRCAZES

**Étai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
05 avril 2024

**Étai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le <sup>A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**</sup> T. BEUGNIES

__/__/__
et publication du
__/__/__

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 52 000,00

Recettes : 52 000,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 41 484,00

Recettes : 41 484,00

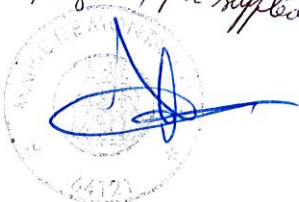
Pour rappel, total budget :		
<b>Investissement</b>		
Dépenses :	52 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	52 000,00	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	41 484,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	41 484,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire,  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à MONTARDON

Le Maire, BONNASSIOLLE Stéphane

Le 2<sup>ème</sup> Adjoint, par suppléance



Thierry GADOU